

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUIN 2014 A TARTEGNIN**

### **RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2013**

\*\*\*\*\*

#### **SADEC**

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, **Société Anonyme** pour le traitement des **DE**chets de la **Côte**, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les **tâches communales** qui lui sont **déleguées par les communes** en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.



## SOMMAIRE :

1. Conseil d'administration.....	page 3
2. Direction de SADEC.....	page 4
3. Principaux dossiers 2013.....	page 4
➤ Concept harmonisé de la taxe au sac	
➤ TRIDEL – actionariat	
➤ Elimination des déchets incinérables	
➤ Station de transfert Rail-Route	
4. Elimination des boues d'épuration.....	page 7
5. Animations dans les écoles.....	page 7
6. Collaboration inter-périmètres.....	page 7
7. Conclusions.....	page 8
Annexes.....	page 9

## 1. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de douze membres. Ses membres sont nommés pour une durée correspondant à la durée d'une législature communale. Font partie de droit du Conseil d'administration :

- deux administrateurs pour la Commune de Nyon ;
- un administrateur pour la Commune de Gland ;
- un administrateur pour la Commune de Rolle ;
- un administrateur pour la Commune d'Aubonne ;

Ces cinq administrateurs sont proposés par les Municipalités des communes concernées. Les sept autres administrateurs sont élus par les assemblées des syndicats des districts concernés. Ils ne doivent cependant pas faire partie des autorités communales de Nyon, Gland, Rolle et Aubonne. En 2013, la composition du Conseil d'administration était la suivante :

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-Président	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, syndique, Vinzel
	M. Patrick Barras, municipal, Chésereux
	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Stephan Comminot, syndic, Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, municipal, Ballens
	M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne
	M. Michel Dubois, syndic, Saint-Oyens
	M. Cédric Echenard, municipal, Rolle
	M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon

Le Conseil d'administration s'est réuni à 12 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société.

2 assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par SADEC :

- le 5 juin 2013 à Vinzel pour l'approbation des comptes 2012 ;
- le 3 octobre 2013 à Bière pour la présentation du budget 2014.

Une séance de la CODE (commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets) a été organisée le 1<sup>er</sup> juillet 2013 par la Direction générale de l'environnement (DGE) avec la participation de nombreux interlocuteurs différents, dont les représentants des périmètres vaudois de gestion des

déchets. Cette commission est présidée par Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Parmi les sujets abordés figuraient notamment l'état de situation sur l'avancement de la mise en œuvre de la taxation proportionnelle à la production de déchets urbains des ménages ainsi que l'intention annoncée de procéder à une révision en profondeur du plan de gestion des déchets du Canton de Vaud dont la version en vigueur date de 2004.

## 2. Direction de SADEC

Après une période d'environ deux ans et demi durant laquelle M. Roberto Houmard a occupé la fonction de directeur ad intérim, SADEC a nommé un nouveau directeur au printemps 2013 en la personne de M. Didier Christen.

Monsieur Christen a pris ses fonctions officiellement le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Auparavant, il travaillait au sein de l'administration communale de la Ville de Gland depuis 2002, dont 8 ans en tant que chef du Service infrastructures et environnement. Dès cette date, Monsieur Houmard a réintégré sa fonction de responsable financier de la société. Le Conseil d'administration le remercie d'avoir assuré l'intérim durant cette période.

Désormais, la structure administrative de SADEC se compose donc comme suit :

- M. D. Christen, directeur (100%)
- M. R. Houmard, responsable financier (50%)
- Mme A. Kuiper, employée d'administration (50%)

## 3. Principaux dossiers 2013

### ➤ Concept harmonisé de la taxe au sac

Dans le cadre du respect de la législation en vigueur et après plusieurs études d'opportunité tant au niveau technique que financier, SADEC avec le concours des périmètres VALORSA et GEDREL, a présenté aux communes en 2012 un système régional de taxe au sac appelé « concept harmonisé ».

Ce système, qui se veut causal, permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs. Le succès rencontré par ce système est réjouissant puisqu'au 31 décembre 2013, 40 communes (sur les 60 que compte le périmètre) y avaient adhéré. En outre, 9 communes supplémentaires ont introduit ce concept sur leur territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.



La situation dans le périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en matière de taxation des déchets est donc la suivante :

- 49 communes dans le « concept harmonisé » ;
- 5 communes avec leur propre taxe au sac ;
- 4 communes avec la taxe au poids ;
- 1 commune avec une taxe à l'ouverture.

A cette date, seule une commune était encore dans l'attente de l'approbation de son nouveau règlement sur la gestion des déchets, approbation qui est intervenue début 2014.

A l'échelle du Canton, ce sont désormais 176 communes représentant 75% de la population qui ont adhéré à ce système au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

D'une manière générale, malgré les nombreuses craintes légitimes liées à l'introduction de la taxe au sac, nous pouvons affirmer que les résultats sont très positifs. En effet, la baisse moyenne du tonnage des ordures ménagères dans les communes ayant introduit le « concept harmonisé » s'élève à 46% ! Même si quelques comportements inadéquats ont été constatés ici et là, la population a joué le jeu de manière remarquable et a rapidement changé son comportement vis-à-vis des déchets. Elle doit en être remerciée et félicitée pour l'effort accompli, tout comme les communes qui ont mis en place ce système dans un délai serré.

Dans le cadre du concept harmonisé, une **cellule financière** a été mise en place par les périmètres concernés pour procéder au versement de la rétrocession des montants prélevés sur les sacs au titre de la taxe. Cette cellule financière est composée des directeurs des périmètres et se réunit 5 fois par année pour procéder à cette répartition (4 versements trimestriels + le décompte final). Il s'agit en effet de compiler les tonnages reçus des transporteurs et des usines d'incinération, de les contrôler et de les faire valider par la cellule financière avant de les communiquer à Tridel pour que l'argent puisse être versé aux périmètres, Tridel gérant le « pot commun » dans lequel l'argent de la rétrocession est collecté. Reste ensuite aux périmètres à reverser cet argent aux communes, là également sur la base des tonnages respectifs de sacs taxés collectés. Pour l'année 2013, c'est un montant de CHF 381.68 HT qui a pu être versé par tonne collectée, montant duquel une participation de CHF 10.- HT par tonne a été prélevée par le périmètre pour couvrir les frais liés à la mise en œuvre du concept et à son exploitation.

Au vu de l'importance des flux financiers en jeu, un **organe de contrôle** a été nommé par les périmètres. Il est constitué de deux représentants par périmètre et d'un représentant de l'organe de révision de Tridel. Cet organe de contrôle a pour tâche de contrôler l'intégralité du système, en particulier les flux financiers, les activités de la cellule financière et les activités des périmètres en relation avec le concept harmonisé. Les représentants de SADEC au sein de cet organe de contrôle sont :

- Monsieur Michel BURNAND, Syndic de Vich,
- Monsieur Agrippino CARDELLO, Municipal à Perroy

Cet organe établit un rapport annuel qui fait l'objet d'une distribution aux actionnaires de chaque périmètre.

#### ➤ TRIDEL - actionariat

Lors de son Assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2012, le Conseil d'administration de SADEC a proposé aux communes actionnaires d'augmenter le capital-actions de la société de manière à ce qu'elle puisse avoir les capacités financières de rentrer dans le capital-actions de TRIDEL et de bénéficier ainsi de tarifs préférentiels sur le coût de l'incinération des déchets.

A l'exception d'une, toutes les communes du périmètre SADEC ont donné une suite favorable à cette proposition, permettant ainsi à SADEC de faire passer son capital-actions de CHF 493'500.- (4'935 actions nominatives) à CHF 1'976'300.- (19'763 actions)



Ainsi, en date du 21 mars 2013, SADEC a pu signer la convention de rachat des actions TRIDEL SA appartenant aux périmètres GEDREL et VALORSA et procéder à leur libération. Désormais, la répartition de l'actionnariat de TRIDEL SA se présente ainsi :



<b>GEDREL SA</b>	<b>4'016 actions</b> (36.51 %)
<b>VALORSA SA</b>	<b>3'963 actions</b> (36.03 %)
<b>STRID SA</b>	<b>1'540 actions</b> (14.00%)
<b>SADEC SA</b>	<b>1'481 actions</b> (13.46%)

Cela représente un capital-actions de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-

Les représentants de SADEC au sein de TRIDEL SA sont :

- Conseil d'administration : MM. Olivier FARGEON et Antonio BILARDO
- Commission financière : M. Jean-Christophe DE MESTRAL (dès 2014)
- Comité d'exploitation : M. Didier CHRISTEN

#### ➤ **Elimination des déchets incinérables**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les deux tiers environ des déchets incinérables (= ordures ménagères + déchets encombrants) produits sur le périmètre de SADEC sont incinérés par l'UVTD (usine de valorisation thermique des déchets) de TRIDEL à Lausanne. Le tiers restant continue d'être éliminé dans l'usine des Cheneviers à Aire-la-Ville (GE).

Ainsi, en 2013, ce sont 12'472 tonnes de déchets incinérables qui ont été valorisés à TRIDEL sous forme d'énergie thermique.

#### ➤ **Station de transfert Rail-Route**

Le projet de réalisation d'une station de transfert, située sur le territoire de la Commune de Gland (parcelle 436), pour transporter par le rail les déchets incinérables du périmètre SADEC avance bien. Il est développé en partenariat avec la Ville de Gland, les CFF et SOTRIDEDEC et a pu être déposé à l'enquête publique au mois de décembre 2013.

En parallèle, une procédure est en cours auprès des CFF et de l'Office fédéral des transports (OFT) pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle voie de raccordement afin de desservir le site par le rail.

Cette installation demandera un investissement financier conséquent et SADEC s'attèle également à assurer la faisabilité économique d'un tel investissement.

#### **4. Elimination des boues d'épuration**

Depuis octobre 2008, suite à l'interdiction fédérale d'épandage en agriculture, les boues d'épuration des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA sont éliminées par le biais de l'incinérateur situé à la STEP de Vidy (Lausanne). Malheureusement, cette installation n'est aujourd'hui plus en mesure d'incinérer l'entier des boues de sa zone d'apport et d'autres solutions doivent être trouvées. SADEC, en collaboration avec les autres périmètres concernés, s'emploie actuellement à trouver de nouvelles possibilités pour éliminer ces boues excédentaires.

Des discussions régulières entre la STEP de Vidy, la Direction générale de l'environnement (DGE), VALORSA et SADEC sont organisées et un mode de planification d'acheminement a été développé.

#### **5. Animations dans les écoles**

Au cours de l'année 2013, ces sont pas moins de 126 animations qui ont été données par des animateurs spécialisés dans les écoles de notre périmètre. Ces animations sont organisées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) sur la base du budget mis à disposition annuellement par SADEC.

Afin de sensibiliser les enfants à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes posés par les déchets, COSEDEC propose aux écoles différentes animations en fonction du degré d'enseignement.

Dans le cadre de ces interventions, élèves et enseignants :

- réalisent que chaque individu génère des déchets dans ses activités quotidiennes
- prennent conscience des problèmes posés par les déchets dans notre société
- s'interrogent sur les moyens de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles

Des informations complémentaires sur les différentes animations proposées aux élèves, en fonction du degré d'enseignement peuvent être obtenues sous le lien suivant : <http://www.cosedec.ch/>.

Le nombre d'animations effectuées cette année, bien que pouvant paraître relativement élevé, ne permet pas de répondre à toutes les demandes faites par les établissements scolaires. Aussi, il est de la volonté du Conseil d'administration d'y consacrer un budget plus élevé au cours des prochaines années.

#### **6. Collaboration inter-périmètres**

Les périmètres de gestion des déchets GEDREL (région Lausanne), STRID (Nord vaudois), VALORSA (Ouest), SADEC et le SESA se rencontrent régulièrement afin de discuter de dossiers touchant à des problématiques communes. Des synergies peuvent ainsi être développées et chacun peut faire profiter l'autre des expériences effectuées dans sa région. En 2013, cette collaboration a notamment porté sur :

- La campagne d'information et de sensibilisation [www.responsables.ch](http://www.responsables.ch)
- Le lancement d'une analyse de cycle de vie sur les plastiques

- La campagne « coup de balai »
- Information – communication

Outre ces divers sujets, ces périmètres ont conjugué leurs efforts (ressources techniques et administratives) pour apporter leur soutien aux communes dans la mise en œuvre du concept pour une taxation harmonisée des déchets.

Ces synergies, nous permettent d'envisager avec une certaine sérénité les nouveaux développements dans le domaine de la gestion des déchets.

## 7. Conclusions

Après une année 2013 au cours de laquelle de gros efforts ont été déployés par SADEC pour coordonner la mise en œuvre du principe du « pollueur-payeur » pour le financement des déchets ainsi que pour l'augmentation du capital-actions de la société, SADEC aspire à renforcer davantage encore son rôle de soutien aux communes dans un domaine en perpétuel mutation.

Elle se veut proche des celles-ci et souhaite pouvoir les accompagner dans les nombreux projets qu'elles développent dans le domaine des déchets tout en poursuivant ses efforts pour leur faciliter la tâche comme elle a pu le faire et comme elle le fait encore avec le « concept harmonisé » faisant sien l'adage qui dit que l'union fait la force.

Pour le Conseil d'Administration

Nyon, le 26 mai 2014



Olivier Fargeon

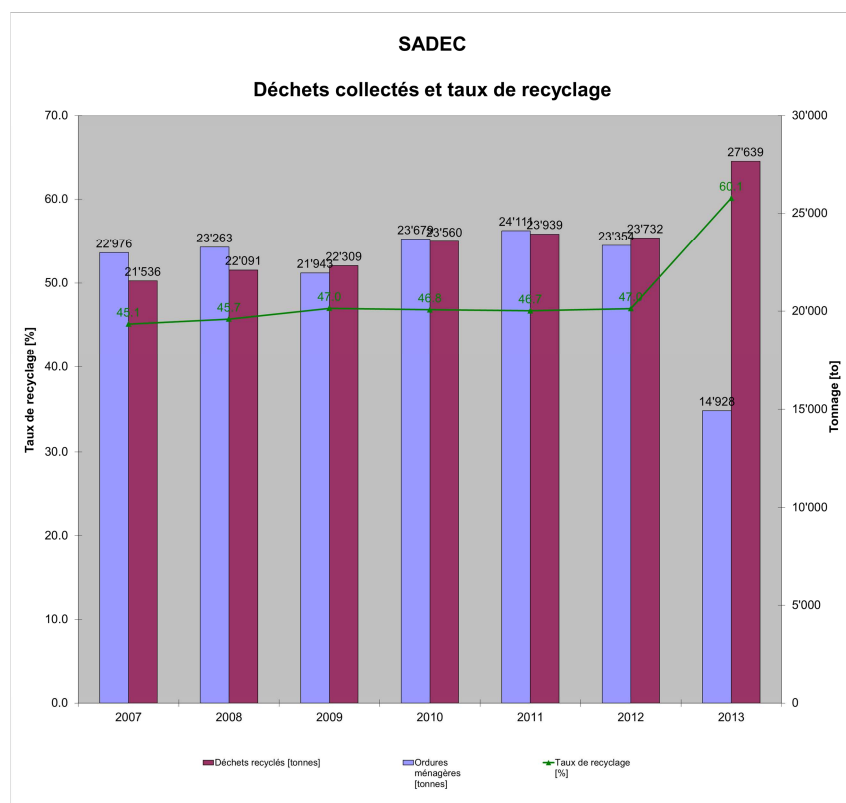


## SADEC SA – STATISTIQUES DECHETS 2013

No	Codco	Commune	Habitants au 31.12.13 (SCRIS)			OM		Encombrants		Organiques compostables			Papier/carton		Verre trié+mélangé		Bois Naturel/Traité		Ferraille			Huiles			Textiles		PET		Fraction incinérée			Fraction recyclée		
			Résidents permanents	Fonction. Internat.	Total habitants	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	m3/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	t/an	kg/hab	%	t/an	kg/hab	%		
1	5851	Allaman	413	0	413	50.2	121.5	6.0	14.5	58.1	140.7	29.6	71.6	31.5	76.3	9.0	21.8	4.4	10.7	66.6	60.5	0.1	0.1	0.2	1.2	2.9	56.2	136.0	29.5	134.0	324.3	70.5		
2	5701	Arnex-sur-Nyon	190	8	198	27.1	137.0	5.8	29.3	14.2	71.5	11.5	58.1	6.9	34.8	4.3	21.7	1.7	8.6	220.0	200.0	1.0	0.0	0.2	0.5	2.5	32.9	166.3	45.6	39.3	198.4	54.4		
3	5702	Arzier-Le Muids	2386	47	2433	442.0	181.7	102.4	42.1	433.8	178.3	164.3	67.5	126.8	52.1	87.9	36.1	35.3	14.5	220.0	200.0	0.0	9.3	3.8	6.8	2.8	544.3	223.7	38.6	864.1	355.2	61.4		
4	5422	Aubonne	3050	8	3058	401.7	131.4	102.2	33.4	696.9	227.9	222.6	72.8	161.7	52.9	0.0	26.2	8.6	1400.0	1272.6	0.4	25.7	8.4	11.0	3.6	503.9	164.8	30.6	1145.3	374.5	69.4			
5	5423	Ballens	488	0	488	50.2	102.8	24.8	50.8	12.7	26.0	44.7	91.6	21.9	44.9	28.2	57.8	15.5	31.8	700.0	636.3	1.3	5.1	10.5	1.5	3.1	75.0	153.6	36.5	130.3	266.9	63.5		
6	5703	Bassins	1301	4	1305	56.1	43.0	68.9	52.8	244.3	187.2	67.7	51.9	57.9	44.4	64.3	49.3	8.0	6.2	600.0	545.4	0.4	8.7	6.6	4.1	3.1	125.0	95.8	21.5	455.5	349.0	78.5		
7	5704	Begnins	1635	13	1648	231.7	140.6	64.5	39.2	210.1	127.5	104.7	63.5	79.8	48.4	0.0	0.0	0.0	10.7	6.5	5.9	3.6	296.2	179.8	41.9	411.2	249.5	58.1						
8	5424	Berolle	295	0	295	28.9	97.8	15.0	50.8	7.7	26.1	27.0	91.5	13.3	45.1	17.1	58.0	9.4	31.9	500.0	454.5	1.5	2.4	8.1	0.9	3.1	43.9	148.7	35.9	78.2	265.2	64.1		
9	5425	Bière	1489	0	1489	161.7	108.6	64.3	43.2	107.8	72.4	106.7	71.7	77.8	52.3	73.1	49.1	26.5	17.8	1590.0	1445.3	1.0	11.2	7.5	4.8	3.2	226.0	151.8	35.6	409.4	274.9	64.4		
10	5705	Bogis-Bossey	811	78	889	131.7	148.2	13.5	15.2	91.4	102.8	46.3	52.1	26.4	29.7	33.2	37.3	4.5	5.1	700.0	636.3	0.7	0.1	0.1	2.0	2.2	145.2	163.3	41.5	204.6	230.1	58.5		
11	5706	Borex	899	15	914	147.0	160.9	26.9	29.4	65.2	71.3	53.0	58.0	31.7	34.7	19.8	21.7	7.8	8.5	700.0	636.3	0.7	0.2	0.2	2.2	2.4	173.9	190.3	49.1	180.5	197.5	50.9		
12	5426	Bougy-Villars	425	0	425	60.8	143.0	6.2	14.6	59.8	140.7	26.9	63.3	20.9	49.2	9.3	21.9	4.5	10.6	68.5	62.3	0.1	0.1	0.2	1.2	2.8	67.0	157.6	35.3	122.7	288.8	64.7		
13	5852	Bursinel	484	0	484	60.0	124.0	4.1	8.5	66.5	137.4	28.4	58.7	26.1	53.9	14.2	29.3	2.8	5.8	0.0	4.8	9.9	1.7	3.5	64.1	132.4	30.7	144.5	298.6	69.3				
14	5853	Bursins	770	4	774	102.4	132.3	23.2	30.0	69.1	89.3	38.9	50.3	40.8	52.7	26.9	34.8	9.1	11.8	537.5	488.6	0.6	0.2	0.2	1.7	2.2	125.6	162.3	40.2	187.1	241.8	59.8		
15	5854	Burtigny	357	0	357	35.8	100.3	35.8	100.3	14.7	41.2	18.7	52.3	14.0	39.2	14.2	39.8	8.1	22.7	0.0	1.5	4.3	0.8	2.2	71.6	200.5	49.8	72.0	201.8	50.2				
16	5707	Chavannes-de-Bogis	1077	111	1188	244.4	205.7	18.0	15.2	122.1	102.8	61.9	52.1	35.3	29.7	0.0	6.1	5.1	900.0	818.1	0.7	27.8	23.4	2.7	2.3	262.4	220.9	50.5	256.7	216.1	49.5			
17	5708	Chavannes-des-Bois	771	50	821	135.5	165.0	13.0	15.8	143.7	175.0	35.3	43.0	25.4	30.9	0.0	4.3	5.2	0.0	3.6	4.4	2.0	2.5	148.4	180.8	40.9	214.3	261.0	59.1					
18	5709	Chêserex	1218	19	1237	153.6	124.1	40.7	32.9	117.9	95.3	80.4	65.0	50.0	40.4	41.7	33.7	13.8	11.2	627.4	570.3	0.5	0.2	0.2	4.5	3.6	194.3	157.0	38.6	309.1	249.9	61.4		
19	5710	Coinsins	394	0	394	53.7	136.3	10.4	26.4	18.7	47.4	23.0	58.4	17.8	45.1	0.0	6.1	15.5	0.0	1.6	4.1	0.8	2.0	64.1	162.7	48.5	68.0	172.5	51.5					
20	5711	Commugny	2508	243	2751	333.0	121.1	95.2	34.6	428.4	155.7	194.2	70.6	109.1	39.6	0.0	26.3	9.6	0.0	9.0	3.3	8.0	2.9	428.2	155.7	35.6	775.0	281.7	64.4					
21	5712	Coppet	2887	220	3107	519.8	167.3	49.4	15.9	802.9	258.4	210.4	67.7	98.5	31.7	117.5	37.8	52.8	17.0	0.0	4.6	1.5	0.0	569.2	183.2	30.7	1286.7	414.1	69.3					
22	5713	Crans-près-Céligny	2043	119	2162	337.0	155.9	58.0	26.8	363.0	167.9	164.0	75.9	112.3	51.9	0.0	19.0	8.8	1000.0	909.0	0.4	8.5	3.9	7.7	3.6	395.0	182.7	36.9	675.3	312.4	63.1			
23	5714	Crassier	1079	39	1118	161.9	144.8	33.1	29.6	116.7	104.4	69.2	61.9	38.8	34.7	33.9	30.3	9.1	8.1	0.0	4.6	4.1	2.9	2.6	195.0	174.4	41.5	275.2	246.1	58.5				
24	5715	Duillier	1008	48	1056	142.6	135.1	77.0	72.9	184.4	174.7	76.8	72.7	52.7	49.9	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	4.0	3.8	219.6	208.0	40.8	318.1	301.2	59.2						
25	5855	Dully	559	13	572	93.8	163.9	4.9	8.6	78.5	137.2	33.6	58.7	30.9	54.0	16.8	29.4	3.3	5.8	0.0	0.1	0.2	2.1	3.7	98.7	172.5	37.4	165.3	289.0	62.6				
26	5856	Essertines-sur-Rolle	676	1	677	76.6	113.2	38.4	56.7	51.7	76.4	35.3	52.1	30.2	44.7	35.8	52.9	5.2	7.7	0.0	1.5	2.1	2.0	3.0	115.0	169.9	41.6	161.7	238.8	58.4				
27	5716	Eysins	1363	36	1399	229.1	163.8	41.1	29.4	99.7	71.3	81.1	58.0	48.5	34.7	30.4	21.7	11.9	8.5	1100.0	999.9	0.7	0.2	0.2	3.4	2.4	270.2	193.2	49.4	276.3	197.5	50.6		
28	5427	Féchy	860	0	860	104.1	121.0	12.6	14.7	120.9	140.6	54.4	63.3	42.2	49.1	18.7	21.7	9.1	10.6	138.7	126.1	0.1	16.9	19.7	2.5	2.9	116.7	135.7	30.6	264.9	308.0	69.4		
29	5717	Founex	3210	287	3497	377.0	107.8	165.6	47.4	903.7	258.4	236.8	67.7	110.8	31.7	132.2	37.8	59.4	17.0	0.0	33.5	9.6	0.0	542.6	155.2	26.9	1476.4	422.2	73.1					
30	5718	Genolier	1761	33	1794	375.4	209.3	36.7	20.4	255.4	142.4	107.6	60.0	88.0	49.0	55.8	31.1	10.5	5.8	980.0	890.8	0.5	7.7	4.3	5.1	2.8	412.1	229.7	43.7	530.8	295.9	56.3		
31	5857	Gilly	1024	12	1036	120.5	116.3	33.0	31.9	68.2	65.9	31.2	30.1	20.9	20.2	0.0	9.5	9.2	900.9	818.9	0.8	0.1	0.1	2.8	2.7	153.5	148.1	53.5	133.6	129.0	46.5			
32	5428	Gimel	1874	4	1878	249.2	132.7	100.8	53.6	135.9	72.4	134.0	71.4	95.6	50.9	95.2	50.7	19.4	10.3	1122.1	1020.0	0.5	11.2	6.0	6.0	3.2	349.9	186.3	41.3	498.3	265.3	58.7		
33	5719	Gingins	1181	30	1211	192.0	158.5	39.9	32.9	7.9	6.5	78.8	65.1	49.0	40.5	40.8	33.7	13.5	11.1	614.2	558.3	0.5	21.8	18.0	4.4	3.6	231.9	191.5	51.7	216.7	179.0	48.3		
34	5720	Givrans	961	44	1005	166.6	165.7	8.9	8.8	0.0	61.4	61.1	49.3	49.1	49.1	0.0	7.0	7.0	0.0	3.9	3.8	3.0	3.0	175.4	174.5	58.5	124.5	123.9	41.5					
35	5721	Gland	11947	118	12065	1313.8	108.9	474.9	39.4	1311.0	108.7	835.8	69.3	438.7	36.4	386.7	32.0	128.8	10.7	1575.4	1432.0	0.1	84.4	7.0	35.9	3.0	1788.7	148.3	35.7	3222.7	267.1	64.3		
36	5722	Grens	365	18	383	80.0	208.7	11.3	29.5	27.3	71.2	22.2	58.0	13.3	34.7	8.3	21.7	3.3	8.6	300.0	272.7	0.7	0.1	0.1	0.9	2.3	91.3	238.3	54.7	75.6	197.4	45.3		
37	5726	La Rippe	1033	47	1080	147.8	136.8	31.9	29.5	60.2	55.7	79.3	73.5	39.3	36.4	0.0	7.5	6.9	0.0	6.3	5.8	2.6	2.4	179.7	166.4	47.9	195.2	180.7	52.1					
38	5731	Le Vaud	1221	17	1238	182.4	147.3	61.5	49.7	62.1	50.2	101.0	81.6	73.7	59.6	79.8	64.5	19.8	16.0	0.0	4.7	3.8	0.0	243.9	197.0	41.7	341.1	275.6	58.3					
39	5429	Longirod	431	0	431	60.2	139.7	62.6	145.3	4.2	9.7	31.8	73.7	22.7	52.7	0.0	2.8	6.5	0.0	2.1	4.8	0.9	2.0	122.8	285.0	65.6	64.4	149.4	34.4					
40	5858	Luins	596	8	604	87.3	144.6	18.1	30.0	53.9	89.2	30.3	50.2	31.8	52.6	21.0	34.8	7.1	11.8	419.4	381.2	0.6	0.1	0.2	1.3	2.2	105.4	174.6	42.0	145.9	241.5	58.0		
41	5430	Marchissy	438	2	440	108.5	246.6	7.3	16.5	32.8	74.5	32.9	74.8	20.9	47.4	0.0	4.4	10.1	0.0	1.9	4.2	1.5	3.3	115.8	263.1	55.1	94.3	214.3	44.9					
42	5723	Mies	1760	183																														

## TONNAGES COLLECTES DANS LE PERIMETRE POUR LES PRINCIPAUX TYPES DE DECHETS

Année	Nbre habitants	Déchets verts + organiques [tonnes]	Papiers/ Cartons [tonnes]	Bois [tonnes]	Métaux [tonnes]	Huiles [tonnes]	Verres [tonnes]	PET [tonnes]	Textiles [tonnes]	Déchets recyclés [tonnes]	Déchets encombrants [tonnes]	Ordures ménagères [tonnes]	Taux de recyclage [%]
2013	104'566	11'245	7'439	2'344	1'044	38	4'538	330	661	27'639	3'391	14'928	60.1
2012	102'901	8'591	6'617	2'420	1'063	43	4'258	266	474	23'732	3'436	23'354	47.0
2011	102'258	8'609	6'340	2'944	1'054	54	4'185	263	490	23'939	3'196	24'111	46.7
2010	100'426	9'066	6'360	1'997	1'127	53	4'256	247	454	23'560	3'066	23'679	46.8
2009	98'578	8'764	6'370	1'869	1'083	43	3'775	-	405	22'309	3'214	21'943	47.0
2008	96'691	8'461	6'387	1'604	1'012	49	4'208	-	370	22'091	2'955	23'263	45.7
2007	94'101	8'202	6'201	1'921	1'039	51	4'122	-	-	21'536	3'199	22'976	45.1



## TONNAGES COLLECTES EN KG/HAB

Année	Nbre habitants	Déchets verts + organiques	Papiers/ Cartons	Bois	Métaux	Huiles	Verres	PET	Textiles	Déchets recyclés	Déchets encombrants	Ordures ménagères
2013	104'566	107.5	71.1	22.4	10.0	0.4	43.4	3.2	6.3	264.3	32.4	142.8
2012	102'901	83.5	64.3	23.5	10.3	0.4	41.4	2.6	4.6	230.6	33.4	227.0
2011	102'258	84.2	62.0	28.8	10.3	0.5	40.9	2.6	4.8	234.1	31.3	235.8
2010	100'426	90.3	63.3	19.9	11.2	0.5	42.4	2.5	4.5	234.6	30.5	235.8
2009	98'578	88.9	64.6	19.0	11.0	0.4	38.3	-	4.1	226.3	32.6	222.6
2008	96'691	87.5	66.1	16.6	10.5	0.5	43.5	-	3.8	228.5	30.6	240.6
2007	94'101	87.2	65.9	20.4	11.0	0.5	43.8	-	-	228.9	34.0	244.2

